



Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Compagnie des Archers de la Trémoille du 20 septembre 2019.

Le 20 septembre 2019 à 20h30, le Conseil d'administration de la compagnie des Archers de la Trémoille s'est réuni salle des Associations à Luzay place de la Mairie sur convocation du président.

Le Conseil d'Administration était présidé par M. Tony DAHAIS, en qualité de président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Isabelle MARTIN, secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

Présents :

Président :	Tony Dahais
Vice-président :	Marc Aubert
Vice-président :	Yvon Marot
Trésorier :	Didier Rabin
Vice-trésorière :	Anita Dahais
Secrétaire :	Isabelle Martin

Membres : Alain, Sudrat, Alain Banchereau, Stéphanie Chabauty, Mathieu Roux, Patrick Boinot, Sylvie Proust, Thomas Banchereau

Excusés : Pierric Boinot (vice-secrétaire), Olivier Martin et Vivien Martin (représentant des jeunes).

Début : 20h45

Ordre du jour :

- I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 21 juin 2019
- II. Les résultats nationaux de nos archers (Championnat de France de tir en campagne jeunes, Finale nationale 2019 des DRE à Briennon sur Armançon, Championnat de France de tir extérieur jeunes, Championnat de France scratch de tir extérieur, Championnat de France de tir en campagne S2 et S3 et la Coupe de France de tir extérieur)
- III. Aide aux championnats de France
- IV. Le comité départemental des Deux-Sèvres de tir à l'arc

- V. Les animations (Centre socio-culturel de St Varent, Fête des battages à St Jean de Thouars, Vide-greniers de Bagneux, St Cassien, remorque)
- VI. Les nouveaux tarifs des animations
- VII. La réunion des encadrants (entraîneurs) de l'association
- VIII. Les formations (Bénévoles, arbitres, entraîneurs)
- IX. Retour sur nos portes ouvertes
- X. Le suivi des heures de bénévolat
- XI. Calendrier des réunions du CAT pour la saison 2019 - 2020
- XII. Nos concours 2019-2020 (Tir en salle , Tir en campagne, Tir extérieur et Tir extérieur jeunes)
- XIII. Manifestation « Sentez-vous sport » à Thouars du 28 septembre 2019
- XIV. Inauguration du jardin d'arc de la Compagnie des Archers de l'Autize
- XV. Demande de subvention : CNDS 2019
- XVI. Partenariat : suivi des conventions
- XVII. Les diverses réunions (Maire de Thouars, service des sports de la CCT, service des sports du Conseil Départemental 79, Conseil Régional...)
- XVIII. Nos équipes (D2, DRE, DR, jeunes)
- XIX. Le championnat de France par équipe de division 2 nationale (Présentation, organisation ?, budget prévisionnel de notre équipe)
- XX. Modification du règlement intérieur (Coupe de France, alcool...)
- XXI. Les entraînements avec le B.E.
- XXII. Préparation de l'assemblée générale du vendredi 11 octobre 2019
- XXIII. Le compte de résultats 2018-2019, le budget prévisionnel 2019-2020, tarif licence 2020-2021
- XXIV. Questions diverses

I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 21 juin 2019

Rien à signaler en dehors d'une décentralisation de la réunion à réitérer.

II. Les résultats nationaux de nos archers (Championnat de France de tir en campagne jeunes, Finale nationale 2019 des DRE à Brienon sur Armançon, Championnat de France de tir extérieur jeunes, Championnat de France scratch de tir extérieur, Championnat de France de tir en campagne S2 et S3 et la Coupe de France de tir extérieur)

- France campagne jeunes : Axel en minime a terminé 3^{ème} avec 337 points,
- TAE international scratch : Nicolas a fini 33^{ème} avec 603 points, il est tombé une nouvelle fois contre Eric Libert.
- Finale des DRE à Brienon sur Armançon : Il suffisait de rentrer dans les 8 premières équipes pour accéder à la D2 nationale. Notre équipe a terminé 1^{ère} et est devenue championne de France.
- TAE international jeunes : Axel a fait 39^{ème} avec 550 points seulement, il était fatigué, avec une température élevée.
- Championnat de France campagne S2 et S3 : Jean-Marc a terminé 9^{ème} avec 556 points.

- Coupe de France S2-S3 individuel : Kevin, seul qualifié du club finit 22^{ème} avec 580 points.

Grâce à la montée de notre équipe classique homme, le tir à l'arc est le sport du Thouarsais qui évolue au plus haut niveau national par rapport aux autres sports en équipe

III. Aide au championnat de France

Un point est à modifier au règlement intérieur, article 19, en ce qui concerne les aides apportées aux archers qui participent aux championnats de France et à la coupe de France. Il faudra intituler « Aides aux rendez-vous nationaux sélectifs », attribuées aux archers pour les déplacements lors des compétitions nationales.

Pour éviter des abus de restauration (ce qui n'est jamais arrivé à ce jour), nous décidons de plafonner le remboursement des repas pris par l'archer ou l'entraîneur accompagnant un jeune archer lors des rendez-vous nationaux sélectifs à 20 € le repas.

IV. Le comité départemental des Deux-Sèvres de tir à l'arc

Tony a démissionné de ce comité, fatigué du manque d'investissement de certains clubs.

Le club de Thouars n'a pas besoin du Comité départemental pour fonctionner.

La ciblerie, on la loue et on doit aller la chercher assez loin de Thouars.

V. Les animations (Centre socio-culturel de St Varent, Fête des battages à St Jean de Thouars, Vide-greniers de Bagneux, St Cassien, remorque)

- St Varent : il n'y a eu qu'une seule séance gratuite. Une autre séance pourrait être prévue. Il y aura bientôt des minibus neufs.
- St Jean de Thouars : l'emplacement était inadéquat pour l'animation. Il n'y a eu que 20 personnes. La prestation a été revue : le règlement avait été fait en même temps que la validation du devis.
- Vide-grenier de Bagneux : renouvelé pour l'année prochaine.
- 14 juillet à Pas-de-Jeu et Luzay ont bien marché.
- St Cassien : prévu demain. Le club de Loudun n'a pas voulu se charger de cette animation.
- La remorque a été complètement réparée par Jean-Claude et nous l'en remercions.

VI. Les nouveaux tarifs des animations

Nous demanderons 150 € pour 2 heures consécutives et les frais de route en plus.

VII. La réunion des encadrants (entraîneurs) de l'association

Il n'y aura plus d'entraînement encadré pendant les vacances scolaires. Quelques changements ont été décidés : Marc et Marie-Paule s'occupent des jeunes expérimentés le mercredi après-midi et le vendredi soir, Pierric et Jean-Marc s'occupent des adultes du samedi matin et du mercredi soir, Jean-Claude et Tony prennent en main les 2èmes années du mercredi et du vendredi et Yvon et Tony se chargent des jeunes débutants le mercredi en fin d'après-midi.

Il y a eu une grosse hémorragie des débutants de l'an dernier.

Nicolas pourra intervenir à la demande sur l'approche d'une compétition.

VIII. Les formations (Bénévoles, arbitres, entraîneurs)

Tony rappelle que des formations sont organisées sur divers sujets pour le fonctionnement des associations. Elles sont organisées par le collectif formation bénévole associatifs

Nos arbitres (Marc, Clément et Tony) seront recyclés le samedi 5 octobre 2019 à TALENCE (33)

Jean-Marc entame la formation « Assistant entraîneurs » à PERIGNY (17). Tony rappelle que les entraîneurs 1 et 2 doivent être recyclés tous les 3 ans pour conserver la validité de leurs diplômes

IX. Retour sur nos portes ouvertes

Les licenciés sont venus renouveler leur licence en même temps que l'accueil des nouveaux adhérents.

Ils nous semblent que notre présence au forum des associations sportives au centre Leclerc de Thouars est indispensable pour les futures saisons.

Nous avons une nouvelle recrue de choix en la personne d' Eric Clisson qui a décidé de nous rejoindre.

X. Le suivi des heures de bénévolat

Une fiche de suivi des heures de bénévolat sera à remplir pour valoriser tout le temps passé par les bénévoles pour le club. Ce qui permettra de les chiffrer pour les inclure dans le compte de résultats. A vos notes.

XI. Calendrier des réunions du CAT pour la saison 2019 - 2020

L'Assemblée Générale a lieu le vendredi 11 octobre 2019.

Le vendredi 25 octobre 2019: réunion de préparation de notre concours des 9 et 10 novembre

Le vendredi 6 décembre 2019.

Le vendredi 7 février 2020.

XII. Nos concours 2019-2020 (Tir en salle, Tir en campagne, Tir extérieur et Tir extérieur jeunes)

Les 9 et 10 novembre 2019 : concours salle à St Varent

Le 5 avril 2020 : concours en campagne à Luzay

Il y a possibilité d'un TAE à organiser, peut être une manche de D2 peut-être les 30 et 31 mai, mais Tony a demandé le cahier des charges. Boé s'est placé sur juin et Rochefort est intéressé aussi.

Il y aura un TAE jeunes un mercredi.

XIII. Manifestation « Sentez-vous sport » à Thouars du 28 septembre 2019

Le pôle sports de la communauté de communes du Thouarsais nous a sollicité pour participer à cette manifestation. Tony a répondu favorablement à cette demande. Il faudrait quelques archers. Anita, Patrick B, Rémi et Tony seront présents lors de cette journée. Cette action se passe le 28 septembre avec une marche « éco-citoyenne » le matin et une animation « Tir à l'arc » aux bassins du Thouet l'après-midi.

XIV. Inauguration du jardin d'arc de la Compagnie des Archers de l'Autize

Tony, Anita et Marc se sont inscrits pour les cérémonies d'inauguration les 19 et 20 octobre ainsi que Michel pour le tir Beursault.

XV. Demande de subvention : CNDS 2019 (Agence nationale du sport)

Thouars et Niort se sont retirés des demandes mutualisées du département. Ces deux clubs ont fait leurs demandes chacun de leur côté.

Les Archers de la Trémoille ont reçu le 12 septembre un versement de 2000 € de l'Agence nationale du sport.

A ce jour, nous n'avons aucune réponse de la demande effectuée auprès de la FDVA.

XVI. Partenariat : suivi des conventions

Seul Actémium n'a pas payé sa cotisation 2019. Pour la saison prochaine, il souhaite arrêter son partenariat. Tous les autres partenaires ont payé.

XVII. Les diverses réunions (Maire de Thouars, service des sports de la CCT, service des sports du Conseil Départemental 79, Conseil Régional...)

Tony a rencontré le Maire de Thouars et son adjoint aux sports et a demandé des explications concernant la BAISSSE de la subvention allouée. Monsieur COCHARD a mis en avant le nombre de jeunes et d'éducateur. Cette explication ne tient pas la route, car nous avons le même nombre de jeunes dans notre club et un éducateur de plus. Tony a indiqué que la com-com utilise nos installations, sans aucune rémunération, ni participation financière à l'entretien des buttes de tir. Le Tir à l'arc de Thouars finance et s'organise pour l'entretien de ses installations, alors

que les clubs de foot, du rugby et de basket bénéficient d'installations entretenues par la mairie et des subventions nettement plus importantes que le Tir à l'arc thouarsais.

Une Réunion avec Mme Babin, directrice du service des sports de la Com-com du Thouarsais et Monsieur André BEVILLE, vice président de la Com-com a eu lieu. *Mathieu, Patrick B et Tony étaient présents à cette réunion. Les échanges ont été bons et constructifs. Nous rentrons dans les critères des sports en équipe évoluant au niveau national. Nous sommes les seuls avec les filles du basket. Nous attendons avec impatience le retour (€€€€€)*

Tony a pris contact avec le Conseil Régional pour solliciter une aide financière. Car lors de divers championnats régionaux ou nationaux, il s'est aperçu que le club de St Médard en Jalle avait le logo de la Nouvelle Aquitaine sur son maillot. Ils ne sont plus au niveau national tandis que Thouars l'est devenu, donc une demande d'aide va être faite auprès de la région Nouvelle Aquitaine.

Un rendez-vous est fixé avec le conseil départemental des Deux-Sèvres pour également une demande d'aide.

Pour info : le foot a reçu 42 000 € de la ville de Thouars

XVIII. Nos équipes (D2, DRE, DR, jeunes)

L'équipe masculine classique est montée en D2 nationale, l'équipe DR classique homme monte en DRE . Nous avons également une équipe poulies et une équipe femme en DRE. Tony, comme la saison dernière, lance un appel à l'ensemble des licenciés de notre compagnie, pour connaître le souhait de chacun pour leur participation aux diverses équipes, D2, DRE classique Homme et femme, DRE Poulies, DR homme classique ou poulies, DRJ Benjamins-Minimes et DRJ Cadets-Juniors. Ce qui facilitera les inscriptions des équipes

XIX. Le championnat de France par équipe de division 2 nationale

Présentation du fonctionnement de la division 2 nationale par un power point (Celui-ci sera présenter le jour de l'AG à l'ensemble des licenciés)

XX. (Présentation, organisation ?, budget prévisionnel de notre équipe)

Présentation du Compte de résultats 2018-2019: Celui ci est positif.

Tony présente le budget prévisionnel du fonctionnement pour l'équipe D2, ainsi que le budget prévisionnel global de notre association. Le conseil d'administration donne à l'unanimité son accord pour que ces deux budgets soient présentés lors de l'assemblée générale.

XXI. Modification du règlement intérieur (Coupe de France, alcool...)

Dans l'article 23 du règlement intérieur, il est écrit « Pour la pratique du tir à l'arc le taux d'alcool est de 0 [...] ». Aucun alcool ne doit rester au club.

Sylvie se charge d'une affiche qu'on pourra installer dans le club-house.

XXII. Les entraînements avec le B.E.

Les dates des entraînements sont sur le site des archers et accessibles aux archers impliqués à la compétition.

XXIII. Préparation de l'assemblée générale du vendredi 11 octobre 2019

Pour cette année il faudrait prévoir des invitations officielles un peu plus soignées afin que l'on fête nos champions nationaux.

On va demander une salle plus grande : pourquoi pas la salle Jacques Prévert.

XXIV. Le compte de résultats 2018-2019, le budget prévisionnel 2019-2020, tarif licence 2020-2021

Le conseil d'administration sollicitera lors de l'AG une augmentation de 3€ supplémentaire sur la part club de la licence pour la saison 2020-2021.

XXV. Questions diverses

- ❖ Alain B. a entendu parler que certains clubs sportifs obtiennent des vêtements gratuits ou des réductions sur des vêtements de sport.
- ❖ Les maillots des arbitres sont de très mauvaise qualité et se trouent très facilement
- ❖ Il faudrait faire une demande de carte bancaire pour faciliter les paiements car actuellement ce sont Marc, Tony et Anita qui avancent pour l'association.
- ❖ Nous avons accès sur tous les documents du site « Associathèque » du Crédit Mutuel.
- ❖ Marc demande si on construit le repose-valises au terrain. Pas de réponse pour l'instant
- ❖ Il reste les stramits de la salle à refaire, les fermetures des portes des buttes du stade à revoir, les plaquettes publicitaires du club à ré-actualiser et début octobre il faut revoir les conventions des arcs.

L'ordre du jour est épuisé à 23h26.

A THOUARS le 20 septembre 2019

Le président de séance



La secrétaire de séance

